

La notion de tour de parole dans une perspective syntaxique¹

Jean-Marc Luscher, Sandrine Piaget,
Christian Rubattel
Université de Neuchâtel

Pour analyser des conversations authentiques, il est nécessaire d'en appréhender l'organisation au-delà de l'apparence de la successivité des tours de parole, donc de dégager une *syntaxe dialogale*. L'objectif de ce travail est de décrire la forme des frontières des tours de parole et de déterminer les contraintes syntaxiques qui sont la trace d'une place transitionnelle possible. Il s'agit de combiner une analyse dialogique, hiérarchique et fonctionnelle, et une analyse qui décrive les spécificités des discours dialogaux.

Dans la première approche, la notion centrale est celle d'intervention, susceptible d'entretenir des relations initiatives-réactives avec des interventions adjacentes.

Dans la seconde approche, il s'agit de décrire les prises de parole des locuteurs du dialogue, qui peuvent coïncider ou non avec des interventions constitutives d'échange. Ces deux approches sont complémentaires, car l'analyse de conversations authentiques fait apparaître des éléments qui ne s'intègrent pas hiérarchiquement dans une structure typique d'échange. Par ailleurs, l'analyse de la conversation doit prendre en compte le statut des prises de parole des locuteurs avant de fonder une analyse hiérarchique et fonctionnelle.

1. La notion de "tour de parole"

Sans nous situer dans une perspective ethnométhodologique, nous utilisons tout de même la notion de "tour de parole", sur la base de travaux du type de ceux de Sacks, Schegloff et Jefferson (1974) ou de Goffman (1981). Pourtant, il nous semble que le fait que deux interlocuteurs prennent la parole ne peut pas être représenté de manière satisfaisante comme succession de "tours de parole". Il apparaît en effet possible de dire quelque chose sans pour autant remplir un tour de parole. Cette affirmation exige que nous définissions d'une part ce qu'est un tour de parole, et d'autre part ce que sont les autres énoncés².

Pour nous donner les moyens d'aborder conceptuellement cette question, nous opérons une première distinction entre le *tour de parole* (ci-après TP) et la *prise de parole* (ci-après PP). Le terme de *prise de parole* sera utilisé comme hyperonyme recouvrant le TP à proprement parler et toutes autres formes d'interventions (au sens non-technique) verbales que nous serons amenés à définir.

Le TP est ainsi un type particulier de PP qui nous semble réunir, au moins, les trois caractéristiques suivantes:

¹ Ce travail a bénéficié du soutien du FNRS (projet n° 12-40012-94).

² Les notions exposées dans ce paragraphe sont développées et illustrées dans Luscher, Roos et Rubattel (1995); pour une première approche, voir Luscher (1989).

- 1) Avoir un contenu thématique ou être en relation avec un thème
- 2) Recevoir une interprétation "on line"
- 3) Être interposé entre deux autres TP

Avoir un contenu thématique ou être en relation avec un thème

C'est évidemment dans le TP que les thèmes abordés par la conversation seront développés. Toutefois, nous ne nous attacherons que peu, dans un premier temps, à la reconnaissance des thèmes, et cela pour deux raisons. La première est liée au caractère non strictement déterminant de ce critère: le fait d'avoir un contenu thématique n'est pas toujours requis, puisque nous incluons dans les TP les marques d'approbation, par exemple un simple *oui*. C'est ce que nous appelons *être en relation avec un thème*. La deuxième raison est que nous voudrions éviter, dans nos analyses, les références au contenu des énoncés. En effet, nous cherchons des marques formelles, nous désirons préparer le terrain à l'interprétation et nous essayons donc d'éviter, dans ce premier temps, une démarche d'analyse interprétative.

Recevoir une interprétation "on line"

Nous ne considérerons comme TP que les PP qui non seulement ont été émises, mais qui ont également été reçues. L'analyste ne peut vérifier cela que selon un "principe d'interprétation dialogal"³: est interprété un énoncé qui "laisse des traces" dans la conversation, par exemple en suscitant une réaction. Cette réaction peut être une réponse explicite, contenant éventuellement certaines traces de diaphonie, ou la manifestation de l'incapacité de répondre, ou encore une simple continuité thématique (où l'on retrouve la première caractéristique). En l'absence d'une telle réaction de l'interlocuteur, on peut déduire que le locuteur n'est pas parvenu à adresser sa parole. Nous appelons une telle PP un pseudo-tour de parole (ci-après PTP). Le PTP correspond à un TP potentiel qui n'est pas intégré dans la conversation du fait que l'interlocuteur n'y réagit pas. Il s'agit donc, en quelque sorte, d'un "raté"⁴. Le PTP peut être marqué par le chevauchement, une incomplétude pragmatique et/ou syntaxique. Les tentatives de prendre la parole interrompues sont dans ce cas et peuvent donc être considérées comme des PTP. Mais une intervention formellement complète peut très bien n'être pas "entendue". Dans ce dernier cas, il peut n'être pas possible de décider si l'on a affaire à un TP ou à un PTP.

En outre, nous formulons l'hypothèse que les interlocuteurs perçoivent par moment la structuration de la conversation selon deux perspectives différentes. Cela peut donner lieu à un *conflit de structuration* (cf. Bouchard 1987) ou au contraire à des stratégies de coopération comme la *co-énonciation* (cf. Jeanneret 1993). À partir de cette approche, un indice du *bonheur conversationnel* (cf. Auchlin, 1991) serait le fait que les structures coïncident.

³ Dans les faits, ce principe correspond à celui défini par Moeschler (1985, 108) comme *principe d'interprétation dialogique*. Mais, nous le qualifions de "dialogal", et non pas de "dialogique", car nous observons systématiquement la trace interprétative du côté de l'interlocuteur.

⁴ Ce terme prend ici une acception qui ne correspond à aucune des sept ou huit acceptions qu'il reçoit dans Kerbrat-Orecchioni, 1990. En particulier, la conception du "raté" aux pages 172 et sq. implique une conception de la réussite beaucoup plus restrictive que celle que nous adoptons ici.

Être interposé entre deux autres TP

Nous posons les hypothèses suivantes:

- deux PP peuvent ne constituer qu'un seul TP
- une PP peut contenir deux TP du même locuteur

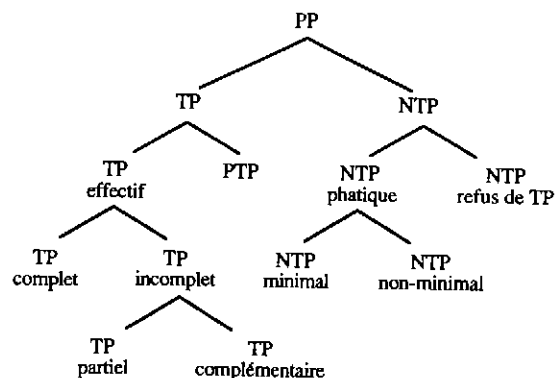
Cela revient à dire qu'il n'y a pas de correspondance PP vs TP. Or si superficiellement ce sont les PP qui découpent la conversation, nous attribuons aux TP la fonction de l'organiser: en amont et en aval du TP, il y a d'autres TP.

Si, entre deux PP distinctes du même locuteur (A), l'énoncé intermédiaire de l'interlocuteur B est nécessaire à l'interprétation de la deuxième PP de A, alors il s'agit clairement de trois TP (A-B-A). En revanche, si la deuxième PP de A repose strictement sur la première, alors cette partie de la conversation est monologique⁵, et les deux PP de A constituent le même TP. Un TP peut donc être discontinu. Il peut être interrompu par un PTP et continuer ensuite comme si rien ne s'était passé. Mais il peut aussi se poursuivre après un véritable TP de l'interlocuteur. Sans nous étendre ici, nous mentionnons qu'il est alors divisé en TP partiel et TP complémentaire.

Par ailleurs, bien des interventions — souvent brèves — observées dans les conversations n'interrompent visiblement pas le TP. Ce sont des prises en compte phatiques⁶ que l'interlocuteur énonce, en tant qu'interlocuteur, "à l'intérieur" du TP du locuteur (*oui, mhh*). Nous les appellerons des *non-tours de parole*, ci-après NTP. Nous proposons d'inclure dans la catégorie des NTP non seulement ces énoncés minimaux, mais aussi — comme version non-minimale — des énoncés plus longs, formellement autonomes, lorsqu'ils sont dans un emploi désémantisé, en simple reprise échoïque de l'intervention précédente. Nous verrons, dans le paragraphe suivant, une autre distinction entre NTP phatiques et NTP ayant pour fonction de refuser le prochain TP. Dans tous les cas, le NTP remplit une fonction sur le plan de la relation entre les interlocuteurs, puisqu'une conversation sans marque de prise en compte est impensable, alors que le TP apporte quelque chose au niveau du déroulement thématique de la conversation.

⁵ Pour les distinctions *monologique* vs *monologal*, comme pour celles entre *dialogique* et *dialogal*, v. Roulet et al. 1985.

⁶ Ce terme est encore sujet à discussion. Nous le préférons pourtant à celui, classique, de *régulateur*, qui implique une conception dynamique que nous n'assumons pas. Par ailleurs, il y a sans doute un lien entre les notions de *main channel* vs *back channel* développées dans Laforest (1992) et notre distinction TP vs NTP, mais nous ne l'avons pas approfondi ici.



Les différentes Prises de Parole

La définition du TP en trois critères débouche donc sur deux autres types de PP: le pseudo-tour de parole (PTP) et le non-tour de parole (NTP). Le schéma ci-dessus montre les différentes PP que nous avons relevées.

2. Les places transitionnelles

Il y a potentiellement une place transitionnelle lorsqu'un TP est clairement terminé. Elle peut être explicitement marquée, soit au niveau du contenu – par exemple si le locuteur demande à l'interlocuteur son avis – soit par une marque linguistique du type des marqueurs de structuration de la conversation (MSC, Auchlin 1981) ou, à l'écrit, par le point d'interrogation. Lors de nos analyses, nous nous sommes rendus compte que les lieux effectifs de passages de parole n'étaient en fait pas systématiquement en relation avec les Places transitionnelles potentielles et cela pour plusieurs raisons.

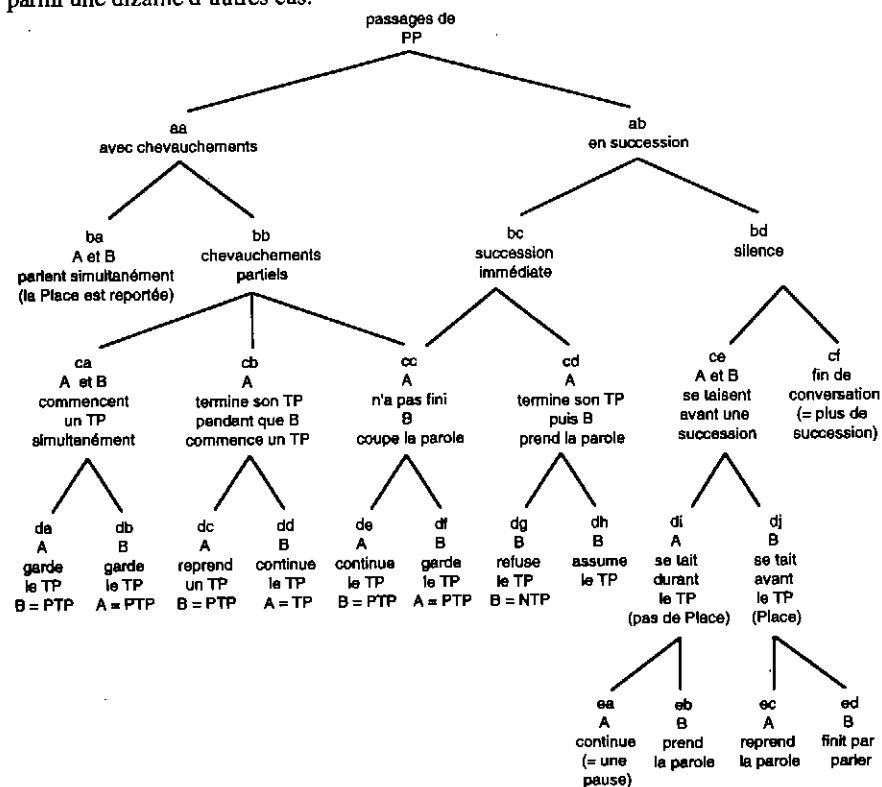
D'une part, certains passages s'effectuent indépendamment de toute considération de place. Cela se passe bien entendu au niveau des NTP, mais également de certains PTP, comme nous le verrons ensuite. D'autre part, il y a parfois un phénomène d'inertie: si la production de paroles de A ne s'arrête pas, la PP de B peut être une réaction à quelque chose dit, non pas juste à ce moment, mais quelques secondes auparavant. Autrement dit, un énoncé intervenant à un moment t_{i+1} peut être motivé par un élément intervenu à un moment t_i et non au moment t_i .

Les NTP qui interviennent en cours de discours pour confirmer le maintien du canal (NTP phatiques) peuvent probablement intervenir à tout moment de la conversation et sont transcrits au moment de leur occurrence. Pour eux, la notion de Place n'est donc pas pertinente, c'est pourquoi ils ne sont pas mentionnés, dans cet emploi, dans le tableau de la page suivante. Mais les NTP ne servent pas exclusivement au maintien du canal: il y en a qui ont pour fonction de marquer un refus d'occuper un TP offert. Selon cette hypothèse, ces derniers interviennent bien à une Place. C'est même précisément ce qui les distinguerait, formellement, des NTP phatiques. La fonction commune des deux types de NTP serait de transmettre quelque chose comme: "Je te suis, je comprends, continue". Une autre hypothèse, que nous ne retiendrons pas ici, considérerait les

seconds comme un type particulier de TP, sans autre fonction que celle de maintenir la Place ouverte.

En ce qui concerne les PTP, le passage d'une PP à l'autre, en l'occurrence d'un PTP à un TP (ou à un autre PTP), n'intervient que fortuitement à une Place. Il faut relever qu'alors le repérage de cette Place par une marque ne serait d'aucune pertinence: puisqu'un énoncé donnant lieu à un PTP n'est pas interprété, il n'y a pas à tenir compte des marques qu'il peut contenir ou qui peuvent le suivre immédiatement.

Cependant, notre observation la plus importante porte sur les passages d'un TP effectif à un autre TP (ou à un PTP). Les passages effectués de manière canonique, avec une succession de TP mais sans pause notable, existent bien entendu et ils peuvent être marqués par un terme de fin de TP et/ou de début de TP. Mais de tels passages ne constituent de loin pas la règle et beaucoup d'autres cas co-existent. Nous avons tenté de prendre en compte les autres possibilités et nous les présentons ci-dessous sous forme de schéma. Le cas "canonique" que nous venons d'évoquer est représenté en *dh*, donc parmi une dizaine d'autres cas.



Les passages de Prises de Parole, perspective pragmatique

Situé en bordure du schéma, le nœud *ba* représente, bien entendu, un cas extrême (comme *cf*). Nous assistons à deux monologues parallèles. S'il y avait une Place transitionnelle avant que les deux interlocuteurs ne commencent, cette Place est comme reconduite après qu'ils ont terminé leurs soliloques conjoints.

Commençant à parler — à peu près — en même temps, les deux interlocuteurs réagissent différemment. Celui des deux qui se tait (B en *da*, A en *db*), cède et sait que son TP devient un PTP. La PP de l'autre peut être prise en compte comme TP.

Il arrive que B estime en savoir assez, qu'il n'attende pas la fin de la PP de A, mais qu'il soit cependant capable d'intégrer cette PP comme TP. Il anticipe en quelque sorte la place transitionnelle. A poursuit et termine son TP pendant le début de la PP de B. Ensuite, il s'arrête de parler (*dd*) ou continue (*dc*).

Le nœud *dc* représente les cas où A n'avait pas l'intention de céder la parole et reprend, avec succès, un nouveau TP dans la même PP. La PP de B devient un PTP.

Le cas de *dd* est à mettre au compte des successions "normales" de TP. Pourtant, il a lieu en dehors d'une Place, même si celle-ci est prévue et marquée par A.

Le nœud *cc* représente les cas où B ne cherche pas tant à intégrer le plus rapidement possible le TP de A (comme en *cb*), il vise tout simplement à prendre la parole. Ce nœud a deux mères; en effet, le chevauchement n'est ici qu'un indice du fait que B coupe la parole à A. Cela peut également avoir lieu dans un silence de A — pas forcément une pause: une brève interruption entre deux mots suffit. Les deux nœuds terminaux montrent que B peut échouer (*de*) ou non (*df*). Dans ce dernier cas, la PP de A n'atteint pas son but et est donc un PTP.

En *cd*, le TP est proposé à B. S'il le refuse on a alors le seul cas de NTP de cette description (*dg*). S'il l'assume, on est en présence du cas considéré traditionnellement comme normal (*dh*).

Nous avons vu que le silence entre deux PP est parfois attribué à l'un des interlocuteurs, parfois à l'autre. Cette notation peut paraître bizarre et est en fait largement hasardeuse. Nous relevons toutefois qu'elle peut aussi correspondre à une intuition correcte: A peut ne pas avoir fini de parler, il n'y a alors pas de Place (*di*), ou B peut ne pas prendre la parole immédiatement, même si une Place est disponible (*dj*). Dans ce dernier cas, il faut encore une distinction pour arriver aux nœuds terminaux *ea* → *ed*:

Le nœud *ea* figure dans le tableau par souci d'exhaustivité, mais n'est pas, à proprement parler un passage de PP, puisque A, après un temps, poursuit un TP entamé. Un tel délai est tout de même digne d'attention dans une description globale, parce que, sans correspondre à une Place transitionnelle, il favorise une PP de l'interlocuteur.

Les nœuds *eb* et *ec* ont un point commun: ils représentent les cas où l'un des interlocuteurs prend la parole, alors que l'on attendrait l'autre interlocuteur, selon la remarque sur les nœuds *di* et *dj*. Ici, c'est B qui profite d'une pause de A pour prendre la parole. En *ec* A semble prêt à laisser la parole à B, mais après une pause, la reprend.

Avec *ed*, on est en fait très proche du cas dit "normal" représenté en *dh*. La seule différence est le silence notable qui précède la PP de B. C'est l'inverse du cas *dd*.

A l'extrémité droite du tableau, le nœud *cf* ne représente pas un passage à proprement parler: il montre que si le silence de B se prolonge, la conversation est finie.

Quoi qu'il en soit, les passages marqués et ayant lieu à une Place sont en concurrence avec d'autres pour lesquels la notion de Place n'intervient pas. Cette constatation conduit à considérer les items linguistiques intervenant aux lieux des passages de parole comme des indices plutôt que comme des marques: si le passage se fait bien certaines fois lors d'une Place marquée, il peut aussi subir un phénomène d'inertie par rapport à la Place, ou s'effectuer indépendamment de toute Place. Dans le troisième paragraphe, nous montrerons qu'il existe également des indices de niveau syntaxique, mais auparavant il nous faut préciser une notion: celle d'"Expression".

3. Les "Expressions"

L'hypothèse développée ici est que des mots isolés ou des syntagmes peuvent constituer des énoncés, indépendamment de tout co-texte, ce qui exclut bien sûr les emplois elliptiques, que ce soit dans des structures monologiques (v. Zribi-Hertz 1985a, 1985b) ou dans des structures dialogales. Sous certaines conditions pragmatiques et morphologiques, un mot ou un syntagme peut à lui seul être un énoncé monologal et monologique. Cette approche infirme l'hypothèse, explicite ou implicite, qu'un énoncé correspond nécessairement à un acte de langage, une phrase ou une proposition logique: il y a aussi les Expressions (au sens de Banfield 1982), comme (1) — (3), qui dénotent une "affect" de l'énonciateur, et qui peuvent même se réduire à un seul mot, comme (4):

- (1) La porte!
- (2) Chouette, la nana!
- (3) Debout les damnés de la terre!
- (4) Chouette!

Un énoncé n'est donc pas nécessairement une phrase, mais peut être un constituant d'un rang inférieur (v. Banfield 1982, Rubattel 1987). Et de plus, l'étude de la langue orale spontanée met en évidence la difficulté d'une segmentation des énoncés en phrases, voire en unités successives quelconques (v. Blanche-Benveniste et Jeanjean 1987, Berrendonner et Reichler-Béguelin 1989).

Ces Expressions, sans être des phrases, sont des unités syntaxiques complexes, engendrées par les règles de réécriture et par la transformation d'insertion lexicale. Ce sont donc des projections d'une catégorie lexicale au sens de la convention X' (v. Chomsky 1972), qui décrit la hiérarchie des constituants, des catégories lexicales (de rang X⁰) aux syntagmes X' et X'', et, si l'on admet l'hypothèse d'Emonds (1985, 1986), X''', la projection maximale du verbe, c'est-à-dire la phrase. Les constituants X⁰ font partie intégrante des règles syntaxiques mais sont aussi enregistrés dans le lexique, qui est une liste de lexèmes reliés entre eux, du moins partiellement, par des règles de redondance qui prédisent ou économisent l'information commune à plusieurs lexèmes (pour la première conception, v. Halle 1973, et pour la seconde Jackendoff 1975).

Il y a ainsi des projections maximales non phrastiques qui peuvent être interprétées isolément et qui sont syntaxiquement indépendantes. A la suite de Banfield (1982), on

appellera "Expressions" ces syntagmes qui apparaissent en position radicale, c'est-à-dire qui ne sont pas dominés par un nœud S (phrase). Les exemples ci-dessous sont des expressions, qu'on ne peut ramener à des phrases elliptiques, car rien ne permet de reconstituer des éléments effacés:

(5) La carte, s'il vous plaît!

(6) A la porte!

(7) Pas bête!

Même si ces énoncés sont présentés ici sans co-texte, on voit aisément qu'ils peuvent fonctionner comme des constituants immédiats d'un échange et avoir le statut d'interventions. Il y a donc des interventions dont la tête (le constituant obligatoire) n'est pas un acte de langage, puisque ces expressions sont dépourvues de valeur illocutoire — si l'on admet du moins le test de la paraphrase par un verbe performatif. Les expressions représentent certes des actes de parole d'un certain type (elles expriment un "affect" de l'énonciateur), mais non des actes illocutoires au sens usuel du terme.

En fait, si l'on admet avec Emonds (1985, 1986) que la phrase est la projection maximale du verbe, toute projection maximale radicale (non dominée par un autre constituant) est une expression. Mais le verbe a une projection de plus que les autres catégories ($V_{max} = V''$), qui domine le constituant appelé successivement AUX, INFL, I ou J dans les divers modèles génératifs, c'est-à-dire les morphèmes de temps et de mode. Ces derniers correspondent aux marqueurs d'orientation illocutoire, et la phrase se distingue des autres types d'expressions précisément par la présence d'une marque temporelle ou aspectuelle. Une phrase radicale réalise un acte de langage, et c'est le prototype de l'intervention. Mais les autres expressions n'en sont pas moins susceptibles de fonctionner comme des interventions.

En résumé, une intervention est formellement une expression (phrastique ou non phrastique), et l'acte de langage est une phrase radicale. Quant aux projections maximales non radicales, facultatives et non sous-catégorisées, ce sont des semi-actes (au sens de Rubattel 1987), pourvus d'une valeur illocutoire montrée mais non assertée s'il s'agit de propositions, et dépourvus de valeur illocutoire dans les autres cas.

On comprend bien que l'entreprise générative se soit limitée à la phrase et aux rares phénomènes transphrastiques qui mettent en jeu des propriétés lexicales (ellipses, anaphores; v. Williams 1977, Zribi-Hertz 1985). Pour paraphraser la formule de Katz et Fodor (1963), on pourrait dire que la théorie linguistique moins la grammaire constitue la pragmatique. Ces remarques vont dans le sens des thèses de Bakhtine, selon qui "l'énoncé (en tant qu'unité verbale) ne peut être admis comme une entité du niveau ou de l'étage dernier et supérieur de la même structure linguistique (au-dessus de la syntaxe), car il entre dans un univers de relations entièrement autres (dialogiques), qui sont incompatibles avec les relations linguistiques des autres niveaux. (Sur un certain plan, seule est possible la confrontation de l'énoncé entier avec le mot)" (in Todorov 1981, 78-79).

4. L'incomplétude syntaxique en fin de Prise de Parole

La notion d'Expression telle qu'elle a été définie dans le paragraphe précédent nous permet de distinguer entre des énoncés complets syntaxiquement et des énoncés incomplets syntaxiquement. En effet, les items linguistiques apparaissant en fin de PP sans que cela corresponde à une fin d'Expression sont des marques de coupures problématiques. Ils signalent de ce fait une incomplétude syntaxique en fin de PP. A partir de notre corpus, nous avons dressé une liste des marques possibles de coupures problématiques, en indiquant leurs positions respectives sur l'arbre syntagmatique.

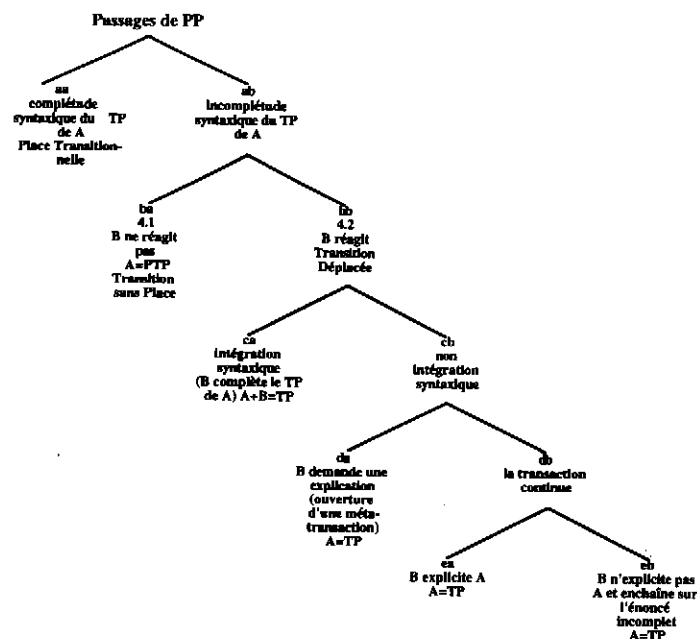
Dominé par S':	— Subordonnants: prépositions; subordonnants complétifs <i>que</i> ; pronoms relatifs
Dominé par S', S, NP, AP:	— Conjonctions: <i>et</i> , <i>ou</i> , <i>ni</i> ⁷
Dominé par V':	— Clitiques (sans le verbe)
Dominé par VP:	— Verbes transitifs obligatoires (non accompagnés d'un objet)
Dominé par NP:	— Déterminants (isolés)

Ces diverses marques ont pour point commun le fait qu'elles sont soumises à des contraintes de co-occurrence et qu'elles exigent donc une suite, c'est-à-dire d'être suivies par des éléments syntaxiques qui normalement les accompagnent; par exemple, un verbe transitif obligatoire appelle un objet direct, et une conjonction appelle le deuxième élément conjoint.

Ainsi les cas d'incomplétude syntaxique en fin de PP provoquent nécessairement une réaction de la part de l'interlocuteur, que cette réaction soit l'ignorance volontaire — qui fait de la PP un PTP — ou la prise en compte de l'incomplétude syntaxique — qui fait cette fois de la PP un TP.

Nous allons maintenant faire quelques commentaires sur les nœuds tels qu'ils sont présentés dans le schéma ci-après:

⁷ Nous ne classons pas *mais* parmi les conjonctions; cf. Rubattel (1987, 397).



Les Passages de Prises de Parole: perspective syntaxique

Nous remarquons tout d'abord qu'il existe trois types de transition possible entre PP. Le nœud *aa* illustre par excellence le cas d'une transition ayant lieu à une Place Transitionnelle. Bien que ce cas ne fasse pas partie du cadre fixé dans cet article, nous le mentionnons en tant que nœud opposé à ceux qui nous intéressent directement, c'est-à-dire le nœud *ab* et tous les nœuds filles qui présentent les diverses réactions possibles à une incomplétude syntaxique. Quant au nœud *ba*, il est un exemple d'un cas de transition sans place; c'est-à-dire que B prend la parole immédiatement après un énoncé de A incomplet syntaxiquement, et ceci sans tenir compte de ce dernier. Il ne réagit donc pas à l'incomplétude syntaxique du TP de A, incomplétude que d'ailleurs il a peut-être provoquée (coupure de parole); ce TP doit ainsi être interprété comme un PTP. Finalement, le nœud *bb* ainsi que ses nœuds filles (v. § 4.2) illustrent les différentes réactions possibles de B à l'énoncé incomplet de A. On parlera ici de "Transitions Déplacées". En effet, puisque A s'interrompt au milieu d'une Expression, cela provoque une transition avant la Place Transitionnelle normale. Toutefois, le fait que B réagisse à l'énoncé incomplet syntaxiquement nous permet de qualifier ce dernier de véritable TP.

Nous nous proposons maintenant d'illustrer les nœuds terminaux par des exemples tirés de nos corpus ou de nos expériences personnelles. En effet, les données dont nous disposons ne se sont pas révélées suffisantes pour fournir des exemples pour tous les nœuds, c'est pourquoi nous avons puisé dans notre propre expérience, particulièrement pour ce qui est des nœuds *da*, *ea* et *eb*.

4.1. Nœud illustrant une transition sans place

ba B ne réagit pas. A = PTP

1. Allocation 66 - 75

	A (Patiente)	B (Médecin)
66	j'en fais partie moi-même et / non non non mais je connais bien les commissions comment ça se passe alors c'est pour ça que je voulais vous/ savoir comment ... (vous)	de la codex mais
71	(vous) / je suis mademoiselle Bichaud donc la fille de mons= / de madame Bichaud qui est handicapée pas mal et euh donc euh je sais qu'il y a un	enfin vous êtes qui madame s'il vous plaît qui

Il apparaît clairement à la ligne 71 que B ne tient pas compte de l'énoncé incomplet de A et profite d'une pause de cette dernière pour prendre la parole et faire changer le cours de la conversation; B ne prolonge pas le thème initié par A — désir de connaître les procédures de décision de la commission —, mais en engage un nouveau — question concernant l'identité de A. Pour ce faire, B commence son énoncé avec un *mais* (...*enfin*) énonciatif qui a pour fonction de récuser le droit à l'énonciation de A. L'incomplétude syntaxique coïncide donc dans cet exemple avec l'incomplétude pragmatique. L'énoncé de A est bien un PTP.

2. Consultation 46 - 66

A (Consultant)	B (Dame)
46 qui font qui font la législation hein la la réglementation c'est c'qu'on appelle les us et coutumes et c'est trois mois alors il peut vous réclamer trois mois d'loyer si l'loge-	ouais
51 ment il est vide pendant trois mois si c'est vous qui partez hein s'il vous avait donné un congé ce serait différent ... j'avais regarder la loi heu la loi Quillot <u>mais</u> / la loi	parce que là juste-
56 Quillot heu ... justement /	ment j'voulais vous demander j'pars au mois d'avril alors pour lui payer l'mois d'avril comment qu'il faut que j'fasse pour lui envoyer le / c'qu'il faut que j'lui envoie un chèque
61 s'il vous a refusé de payer votre loyer là il faut lui envoyer un pli recommandé en lui demandant qu'il veuille bien vous préci= / en lui disant qu'il a refusé vot'chèque qu'il	
66 veuille bien vous préciser /	heu re-
mais il l'a pas encaissé	fusé il m'l'a ni renvoyé ni rien dit mais il l'a /
ah	il l'a pas encaissé encore et j'l'ai
bon v a combien d'temps	envoyé heu /

On trouve dans cet exemple plusieurs cas où B entame son TP alors que A n'a pas terminé le sien. A la ligne 55, A est sur le point d'élaborer un contre-argument commençant par *mais*, quand B prend la parole et revient au sujet qui le préoccupe plus précisément — comment payer le propriétaire pour le mois d'avril. La deuxième tentative de A d'introduire le thème de la loi Quillot échoue: l'énoncé apparaît en chevauchement et est de surcroît incomplet syntaxiquement. B n'en tient absolument pas compte. La ligne 66 présente un exemple intéressant. Il s'agit probablement d'un phénomène d'inertie (v. § 2.). Nous avons retenu deux interprétations possibles. D'une part, B ne réagit pas au contenu du TP de A après *vor' chèque*, c'est-à-dire à la fin de l'Expression qu'il désire commenter, car A, considérant sa PP non terminée, ne lui en laisse pas le temps. C'est la raison pour laquelle B réagit au milieu de l'Expression suivante, Expression dont il ne tient pas compte et qui prend ainsi le statut de PTP. D'autre part, on pourrait aussi considérer qu'il y a une Place Transitionnelle après *vor' chèque*, Place qui pourrait être prise, soit par B, soit par A. En l'occurrence, puisque B ne

réagit pas assez rapidement, A reprend la Parole et continue. Ce n'est qu'à la ligne 66 que B réagit au TP de A; il y a ainsi un décalage temporel et B ne tient pas compte de la dernière Expression de A qu'il coupe; elle prend donc le statut de PTP.

4.2. Nœuds illustrant une transition déplacée

ca intégration syntaxique (B complète le TP de A). A = TP

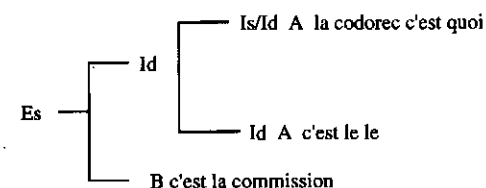
3. Allocation 56 - 65

A (Patiente)	B (Médecin)
56 euh en codorec je <u>sais pas</u> ah c'est la codorec qui décide de ça la codorec c'est quoi	pourrais pe= / euh ... c'est passé en codorec son dossier <u>qui ben</u> c'est ça c'est la codorec qui décide de ça <u>oui</u>
61 c'est le <u>le</u> /	<u>c'est</u> la commission d'orientation des adultes handicapés / et de reclassement des hand= / des adultes handicapés

Le nœud *ca* correspond à la situation où B complète le TP incomplet de A. Il y a donc une sorte d'intégration syntaxique du TP de A. On en trouve un parfait exemple à la ligne 61 ci-dessus. A hésite au milieu d'une Expression — à savoir entre le déterminant et le nom — et suscite ainsi une réaction de la part de B. B reprend en effet l'ensemble de l'Expression non terminée de A et la complète, ce qui nécessite un changement de genre pour le déterminant: *c'est la commission d'orientation des adultes handicapés*. On peut conclure que A n'a pas jugé la question *c'est quoi ?* suffisante pour obtenir une réponse de B et qu'elle a ajouté à cela un énoncé incomplet syntaxiquement comme suggestion de co-énonciation.

Du point de vue de l'analyse structurale, deux interprétations sont possibles. La première coïncide avec l'analyse syntaxique selon laquelle ce passage de parole est un cas d'intégration syntaxique⁸. En effet, dans cette analyse, A61 (*c'est le le*) est une reformulation de la question *la codorec c'est quoi* (structure 3). A pose une question et puisque la réponse n'arrive pas tout de suite à cause de l'inertie de la part de B, A relance la question. A61 est alors considéré comme pragmatiquement complet (c'est une relance compréhensible pour B), malgré son incomplétude syntaxique.

Structure 3:

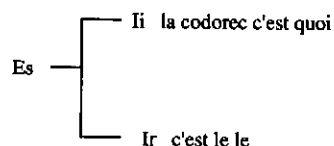


⁸ Interprétation développée par Eva Roos dans une phase précédente de la recherche.

La deuxième interprétation possible serait de considérer que *c'est quoi* marque la fin d'un TP de question et ouvre ainsi une Place. Les deux interlocuteurs seraient en concurrence pour le prochain TP. A commencerait en essayant de donner une réponse à sa propre question. B commencerait aussi et gagnerait la parole, faisant de A61 un PTP. B peut ne même pas prendre garde au PTP de A, du fait de l'"inertie dialogale". Selon cette analyse, A et B tentent de construire deux structures différentes. A formule une question rhétorique (*la codorec c'est quoi*) que B interprète comme une vraie question.

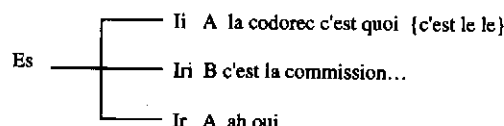
Du point de vue de A, la structure 2 ci-dessous est donc localement pertinente; elle essaye de trouver la réponse par elle-même, probablement aussi pour des raisons de "face", elle veut apparaître comme une personne "qui s'y connaît" (cf. A 64-65).

Structure 2:



Cependant, B parvient à imposer la structure 1, et A61 (*c'est le le*) devient donc un PTP (signalé par des accolades).

Structure 1:



4. Consultation 61 - 70

	A (Consultant)	B (Dame)
61	s'il vous a refusé de payer votre loyer là il faut lui envoyer un pli recommandé en lui demandant qu'il veuille bien vous préciser / en lui disant qu'il a refusé vot'chèque qu'il	
66	veuille bien vous préciser / mais il l'a pas encaissé ah bon y a combien d'temps	heu re- fusé il m'l'a ni renvoyé ni rien dit mais il l'a / il l'a pas encaissé encore et j'l'ai envoyé heu /

On retrouve ici un cas très semblable au précédent. À l'énoncé incomplet de B succède la reprise de cet énoncé ainsi que sa complétion par A *mais il l'a pas encaissé*. A a donc bel et bien réagi à une incomplétude syntaxique de B, et l'énoncé de B est par conséquent un TP à part entière. Relevons encore le fait que B, à son tour, reprend l'énoncé de A pour le modaliser: *il l'a pas encaissé encore*. B fait donc un commentaire

sur la pertinence de la réaction de A et y apporte une modification. Cet exemple montre bien le rôle significatif que peut avoir une incomplétude syntaxique dans l'enchaînement des tours de parole. Un énoncé incomplet syntaxiquement n'est pas un énoncé sans pertinence, mais il peut faire partie intégrante de la construction du dialogue.

5. Consultation 261 - 270

	A (Consultant)	B (Dame)
261	[m_30"] bon ben ma foi / pli recommandé pour heu / vous écrivez pour le / parce qu'ils avaient / qu'est-ce qu'ils ont fait / on / j'veus ai fait faire une	[m_30"]
266	lettre pour / ah oui pour paiement du loyer [m_40"]	ben pour la / qu'il a reçu mon chèque et pour le / pour payer l'mois d'avril paiement du mois d'avril hein [m_40"]

Ce passage fournit un cas intéressant. B tente de compléter l'énoncé de A en reprenant la structure de ce dernier, mais elle n'y arrive pas. Il s'ensuit une suite d'énoncés incomplets où B finit par réussir à terminer l'énoncé de A *pour le/ pour payer l'mois d'avril*, réussite confirmée par A à la ligne 268: *pour paiement du loyer*.

da B demande une explication (ouverture d'une méta-transaction). A = TP

Avant de donner un exemple illustrant ce nœud, il convient de fournir quelques explications concernant la terminologie, c'est-à-dire les termes de "transaction" (nœud *db*) et de "méta-transaction" (nœud *da*). Pour notre analyse, nous avons besoin d'une entité supérieure à l'Échange qui exprimerait un changement thématique au sein d'une même conversation. Nous référant à Roulet et al. (1985), nous avons retenu la notion de "transaction" en lui attribuant une acception plus large. Pour ce qui est du terme "méta-transaction", nous l'avons choisi pour exprimer l'ouverture d'une nouvelle transaction portant sur la transaction précédente. C'est le cas du nœud *da* que nous nous proposons d'illustrer maintenant:

- A. le premier n'arrive pas à terminer sa phrase, et y a l'autre qui, qui, qui/
 B. qui dit quoi

Dans cet exemple authentique, B fait une demande à A qui porte sur l'énoncé incomplet de A. En interrogeant A sur ce qu'il essaie de dire, B ouvre ainsi une méta-transaction, c'est-à-dire une nouvelle transaction qui porte sur le dire; on a donc bien changé de thème.

ca B explicite A. A = TP

- A. je dois partir maintenant, elle/
 B. la voiture ... elle est devant la Chimie

Dans ce passage, B explicite qu'il a bien interprété l'énoncé incomplet de A. Cependant, à la différence du nœud *ca*, l'intégration n'est pas syntaxique mais pragmatique. B

répond à la question non terminée de A *elle est où la voiture ?* Il a donc pleinement intégré la partie de l'énoncé qui n'a pas été exprimée, et il l'explicite en commençant sa réponse par une question rhétorique *la voiture ?* signalant par là qu'il a compris A avant même que ce dernier ne termine sa phrase.

eb B n'explicite pas et enchaîne sans autre sur l'énoncé incomplet. A = TP

A. je sors le/

B. n'oublie pas la laisse

B fait un commentaire sur l'énoncé que A n'a pas eu le temps d'exprimer comme s'il n'y avait pas eu d'incomplétude syntaxique. La fin est prévisible et il n'est donc pas nécessaire, pour A de l'exprimer, ni pour B de dire qu'il a compris, comme c'était le cas pour le nœud *ea*. On pourrait donc distinguer entre les nœuds *ea* et *eb* en stipulant que pour le premier, B agit en disant qu'il agit (il dit avoir compris que A veut savoir où se trouve la voiture), et que pour le second, il agit tout simplement (il fait un commentaire sur la totalité de l'énoncé incomplet de A).

4.3. Conclusion

En conclusion, on remarquera que certains TP incomplets syntaxiquement provoquent une réaction chez l'interlocuteur. Ils sont de ce fait complets pragmatiquement et sont donc bien des TP à part entière. C'est ce qui suit l'incomplétude syntaxique qui nous dira si l'énoncé incomplet syntaxiquement a été interprété ou non, et si oui, comment et à quel niveau. Nous avons à ce sujet relevé quelques indices syntaxiques et thématiques pertinents qui signalent une interprétation effective ou non du TP en question. Pour ce qui est du nœud *ea*, c'est le fait que l'interlocuteur complète au niveau syntaxique l'énoncé précédent incomplet qui fait de ce dernier un véritable TP. Quant aux indices pertinents dans le cas du nœuds *da*, ils sont d'ordre métalinguistique: au niveau sémantique, on aura par exemple l'emploi de verbes comme *dire*, *comprendre*, etc., et au niveau syntaxique, l'emploi entre autres de pronoms interrogatifs dans des positions non prévues par la syntaxe (ex. *un quoi ?* qui se trouve être une Expression mal formée syntaxiquement mais parfaitement interprétable). Pour les deux nœuds suivants *ea* et *eb*, on aura recours à des indices d'ordre thématique. Il s'agit en fait de la reprise par B du thème non exprimé par A, reprise qui indique que les deux TP ont bel et bien un contenu thématique (ou sont du moins en relation avec un thème) et que l'énoncé incomplet de A a bien reçu une interprétation "on line" (v. § 1.). Finalement, le cas du nœud *ba*, qui est celui d'une non-interprétation de l'énoncé incomplet de A, sera reconnu par défaut; c'est-à-dire que si l'exemple ne comporte aucune des marques syntaxiques ou thématiques présentes dans les autres nœuds, il s'agira bien d'un cas de non-réaction de B à l'incomplétude syntaxique de A. L'énoncé de B n'aura aucune trace du PTP de A.

Bibliographie

- AUCHLIN, A. (1991): "Le bonheur conversationnel: fondements, enjeux et domaines", *Cahiers de linguistique française* 12, 103-126.
- BANFIELD, A. (1982): *Unspeakable Sentences: Narration and Representation in the Language of Fiction*, Londres, Routledge & Kegan Paul.
- BANGE, P. (éd.) (1987): *L'analyse des interactions verbales. La dame de Caluire: une consultation*, Berne, Lang.
- BERRENDONNER, A., et M.-J. REICHLER-BÉGUELIN (1989): "Décalages: les niveaux de l'analyse linguistique", *Langue française* 81, 99-125.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., et C. JEANJEAN (1987): *Le français parlé. Transcription et édition*, Paris, Didier Erudition.
- BOUCHARD, R. (1987): "Structuration et conflits de structuration", in: COSNIER, J., et C. KERBRAT-ORECCHIONI: *Décrire la conversation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 73-104.
- CHOMSKY, N. (1972): *Studies on Semantics in Generative Grammar*, La Haye, Mouton (*Questions de sémantique*, Paris, Seuil, 1975).
- COSNIER, J., et C. KERBRAT-ORECCHIONI (éd.) (1987): *Décrire la conversation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- EMONDS, J. (1985): *A Unified Theory of Syntactic Categories*, Dordrecht, Foris.
- EMONDS, J. (1986): "Les parties du discours en grammaire générative", *Recherches linguistiques de Vincennes* 14/15, 93-154.
- HALLE, M. (1973): "Prolegomena to a Theory of Word Formation", *Linguistic Inquiry* 4, 3-16.
- JACKENDOFF, R. (1975): "Régularités morphologiques et sémantiques dans le lexique", in: RONAT, M. (éd.): *Langue. Théorie générative étendue*, Paris, Hermann.
- JEANNERET, Th. (1993): "Modes de structuration en conversation", *Bulletin CILA* 57, 59-69.
- KATZ, J.J., et J.A. FODOR (1963): "The Structure of a Semantic Theory", *Language* 39, 170-210 ("La structure d'une théorie sémantique", *Cahiers de lexicologie* 9, 1966, 39-72 et 10, 1967, 47-66).
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1990): *Les interactions verbales*, Paris, Armand Colin.
- LUSCHER, J.-M. (1989): "Propositions pour un pré-traitement des unités conversationnelles", *Verbum* 12, 179-192.
- LUSCHER, J.-M., E. ROOS, et C. RUBATTEL (1995): "Prises de parole et interventions dans l'organisation de la conversation", *Cahiers de linguistique française* 17, 57-78.

- MOESCHLER, J. (1985): *Argumentation et conversation*, Paris, Hatier.
- MOESCHLER, J. (1989): *Modélisation du dialogue*, Paris, Hermès.
- ROULET, E. (1986): "Complétude interactive et mouvements discursifs", *Cahiers de linguistique française* 7, 189-206.
- ROULET, E. (1987): "Complétude interactive et connecteurs reformulatifs", *Cahiers de linguistique française* 8, 111-140.
- ROULET, E. et al. (1985) [2e éd. 1987, 3e éd. 1991]: *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang.
- RUBATTEL, C. (1986): "La structure de l'énoncé minimal comme condition d'accès aux stratégies interprétatives", *Cahiers de linguistique française* 7, 135-148.
- RUBATTEL, C. (1987): "Actes de langage, semi-actes et typologie des connecteurs pragmatiques", *Lingvisticae Investigationes* 11, 379-404.
- RUBATTEL, C. (1989): "Constituants, fonctions et relations dans la phrase et dans le discours", in: RUBATTEL, C. (éd.): *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande*, Berne, Lang, 85-104.
- SACKS H., E.A. SCHEGLOFF, et G. JEFFERSON (1974): "A Simplest Systematics for the Organization of Turn-taking in Conversation", *Language* 54, 696-735.
- SCHMALE-BUTON, E., et G. SCHMALE (éd.) (1984): *Conversations téléphoniques*, Bielefelder Textcorpora Romanischer Sprachen, Bielefeld.
- TODOROV, T. (1981): *Mikhaïl Bakhtine: le principe dialogique*, Paris, Seuil.
- WILLIAMS, E. (1977): "Discourse and Logical Form", *Linguistic Inquiry* 8, 101-139.
- ZRIBI-HERTZ, A. (1985a): "Trou structural, catégorie vide, ellipse structurale, pronom nul: quatre concepts à préciser", *Modèles linguistiques* 7, 57-71.
- ZRIBI-HERTZ, A. (1985b): "L'ellipse zeugmatique et le principe de récupérabilité", *Lingvisticae Investigationes* 9, 131-165.